

Ca se passe ici :

Pays de Bray, Seine-Maritime, Normandie, France. Exploitation en polyculture-élevage avec une spécialisation laitière. Les agriculteurs du groupe exploitent des sols à faible potentiel avec des coteaux soit très fortement calcaires et peu profonds, soit très argileux (biefs à silex). Climat tempéré, 750 et 850 mm et 10 °C de moyenne.

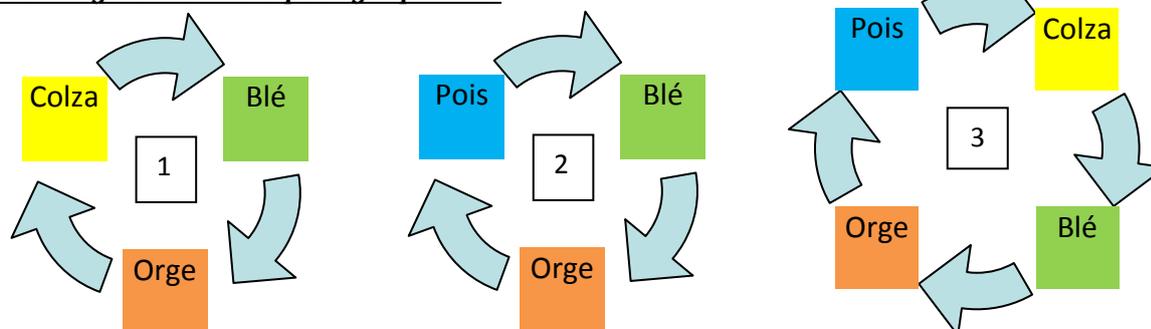


Des objectifs pour l'exploitation :



1. Augmenter leurs résultats économiques en améliorant la marge brute par hectare par l'introduction de cultures peu exigeantes en intrants et adaptées au contexte pédoclimatique local,
2. Utiliser des leviers agronomiques et les principes de l'agroécologie pour réduire la dépendance de leurs exploitations agricoles aux produits phytosanitaires,
3. Développer l'autonomie alimentaire et protéique de leur exploitation par l'introduction de légumineuses dans les assolements,
4. Améliorer leurs conditions de travail ainsi que celles de leurs salariés.

Des moyens mobilisés pour y répondre :



La rotation 1, historique du Pays de Bray voit le colza être remplacé par un pois d'hiver dans la rotation 2. Cette deuxième rotation est une réponse au souhait de développer la triple performance des exploitations. Cette nouvelle rotation a pour objectif de mieux valoriser les terres à faibles potentiels, puisque l'on obtient des marges similaires ou un peu plus faible, mais avec un temps de travail très réduit sur la culture. Enfin, la rotation 3 a été mise en place pour mieux valoriser l'azote libère par la culture de pois et avoir une gestion efficace des adventices en particulier les graminées puisque la succession pois – colza permet l'utilisation d'un anti graminée deux années successives.

Les résultats :



Volet économique, résultats mitigés (prix très faibles, rendements très variables) sauf en autoconsommation sur les élevages.

Volet environnemental, réduction de l'utilisation d'azote, 150 unités d'économiser par rapport à un colza. L'impact direct est peu pertinent mais très intéressant dans la rotation : gestion des adventices (graminées) et économies d'azote.

Volet social, meilleure répartition de la charge de travail sur l'année (semis plus tardif que les céréales) et des passages de pulvérisateur en moins au printemps. Globalement, on a 4 interventions de moins en moyenne par rapport à un colza ou un blé.

La checklist du succès :

La réussite de la culture est fortement liée à la densité de semis qui influence grandement le salissement des parcelles et la pression des maladies. Un semis trop clairsemé ne couvrira pas assez le sol pour gérer les adventices et un semis trop dense sera propice à une forte pression fongique. Ceci est d'autant plus vrai en sol calcaire comme dans le pays de Bray (densité de semis conseillée 60 à 70 graines/m² en fonction du type de sol).

La réussite de l'introduction d'une légumineuse dans la rotation ne doit pas être uniquement focalisée sur le point économique. Les biens faits de la culture d'une légumineuse devront être appréciés à l'échelle du système de culture.

